

9eme ANNEE, No. 330

OTTAWA, LUNDI 7 MAI 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA... BUREAUX ET ATELIERS... LE CANADA... ACTUALITES.

C'est aujourd'hui que se fait l'élection dans le comté de Russell. Les deux partis semblent certains de la victoire.

LA FRANCE. Un article après sa révolution. 1ERE PARTIE. La décadence politico sociale.

Depuis longtemps, il n'y a pas eu d'années dont le libéralisme judéique et maçonnique de la France ait aussi ardemment désiré l'arrivée que de l'année 1889.

Dès le mois de juillet 1866, vingt-trois ans avant le temple, Edouard Charton préconisait, au conseil municipal de Versailles, le grand jubilé de la révolution et annonçait qu'il serait célébré, le 5 mai 1889, par des députations venues de toutes les parties de la France dans ce lieu.

Mais Charton, qui prévoyait que beaucoup de ceux qui vivaient alors, ne pourraient pas prendre part à la fête séculaire de la régénération de la patrie, ne sut pas prévoir la terrible défaite que, quatre ans après, en 1870, l'étendard des principes régénérateurs de 1789, levé par Napoléon III contre l'Allemagne, aurait à subir sur les champs de bataille de Woerth, de Gravelotte et de Sédan.

Il n'y a eu ce matin assemblée du conseil de ville. Les billets pour les soirées de mercredi et jeudi à la salle de l'Opéra, Ottawa, sont en vente au bureau de N. Pagé, imprimeur, rue Principale, Hull.

Le préluce de cette fête est déjà une horle pour la France. On le sait, les grands Etats européens ont

refusé de prendre part à la solennelle exposition d'arts et d'industrie, par laquelle elle a bruyamment décrété de célébrer à Paris, cet odieux anniversaire. Qui jamais ce serait imaginé que non-seulement la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, mais que l'Espagne, que dis-je ? que l'Italie elle-même, qui pourtant doit tout à la France de la Révolution, se hâteraient aussi de jeter un défi officiel à l'apothéose des principes de 89 ?

Et pourtant il en est ainsi ? Aux rétentissantes invitations des charlatans de la troisième République, que qu'un de ces Etats ont répondu : "Nous avons déjà chez nous trop de socialistes, de nihilistes et d'assassins. Il n'est pas nécessaire d'aller en chercher la semence au milieu des illuminations de vos saturnales républicaines. Nous vous remercions de vos offres gracieuses."

Enfin ceux-là même qui, en Italie, tiennent le manche de la poêle et sont cur et pain avec les démagogues du gouvernement français, quoiqu'ils se soient déclarés officiellement avec Crispi fils de 89, ont dû eux aussi décliner l'invitation et refuser, et cela, parce que certains intérêts politiques ne leur permettaient pas, à eux, fils pourtant bien affectueux, de se jeter dans les bras d'une mère notoirement empestée.

De là que conclure, sinon que les cent ans de l'application pratique des principes de 89 au corps et à l'âme de la nation française, l'ont réduite en un tel état qu'aucun gouvernement ne s'est cru justifié à marier ses couleurs avec celles de ses gloires et de ses misères. Il fallait cinq francs maçons italiens, commandés par Thomas Villa et s'étant organisés d'eux-mêmes en comité exécutif de l'exposition à Paris, pour oser lancer devant leurs compatriotes une proclamation dans laquelle le centenaire de la sanglante et atroce révolution française est appelée "un hymne solennelle aux conquêtes de la paix" et où il est dit que "l'Italie, qui étudie et travaille, envoie des rives du Tibre un salut affectueux à la France, sûre que dans l'embrassement symbolique de leurs drapeaux sur le Trocadéro, le cœur des deux nations se rappelleront les liens qui les unissent dans leurs origines, leur histoire et leur avenir".

Il est vrai qu'avant d'atteindre 1889, il reste encore une assez longue série de mois à parcourir, après lesquels Dieu seul sait si la troisième république française sera plus portée à rire qu'à pleurer. La première république dura douze ans, de 1792 à 1804; la seconde empire, onze, de 1804 à 1815; la Restauration, de 1815 à 1830, quinze ans; la Monarchie orléanaise, de 1830 à 1848, dix-huit ans; la seconde république quatre ans seulement, de 1848 à 1852; le second empire, de 1852 à 1870, dix-huit ans. Qui oserait dire que la troisième république verra sa dix-neuvième année, en 1899 ?

Mais le bruit qui s'est fait si long temps à l'avance autour de cet anniversaire nous semble utile en ce que surtout il offre à qui le désire, une belle occasion d'étudier quels mérites s'est acquis la révolution de 1789 à être fêtée par les français comme la source d'une inestimable régénération sociale et comme une ère de prospérité, de richesse et de grandeur qui excite l'envie de tous les peuples de l'univers.

Nous sommes de ceux qui aiment à rechercher ces mérites, et, pour le faire nous donnerons un coup d'œil à l'état actuel de la France, après cent ans de vie révolutionnaire; et tâcherons d'en tracer un tableau à vol d'oiseau aussi fidèle que possible. Nos lecteurs, nous l'espérons du moins, en tireront quelque profit.

Le terme de la cour de Circuit commencé lundi dernier s'est aujourd'hui terminé, sous la présidence de Son Honneur le Juge Wurtzle.

Les jugements dans les causes non appelables contestées ont été rendus comme suit : Onetime Groulx vs. C St Arnaud, jugement pour le demandeur. Delle E Chartrand vs. A. Boyer et A. Boyer opposant et Eliza Chartrand contestante; jugement pour les défendeurs.

Louis Guayvrent vs. Alp Leroux, jugement pour le demandeur. Clara Monette vs. Joshua Wright, jugement pour le demandeur. Dolphis Binette vs. Louis Rainville et D Rainville opposant, et D Binette contestant, jugement pour le demandeur.

T Roy vs. Anselme Fournier et Allan Gilmour, et al, Tiers Saisi, jugement pour le demandeur. N Desaut vs. Jos Bréte, et Césaire Gravelle, tiers saisi, jugement pour le demandeur.

Oliver Lalonde vs F Bissière, jugement pour le demandeur. G H Shaw vs W R Kenny, jugement pour le demandeur. Jos Mathieu vs Jos Gourdeau, R et W Conroy tiers saisi, jugement pour le demandeur.

Cinq causes appelables ont été plaidées durant ce terme et ont été prises en délibéré. Les jugements seront rendus le 5 juin prochain.

Ce soir, assemblée générale de l'Unité St. Joseph. Election des officiers. Il y a eu ce matin assemblée du conseil de ville. Les billets pour les soirées de mercredi et jeudi à la salle de l'Opéra, Ottawa, sont en vente au bureau de N. Pagé, imprimeur, rue Principale, Hull.

ALLEZ CHEZ E. G. LAVERDURE... FERRONNERIES DE MAISON. SERRURES, COUPLETS, CLOUS, FEUTRE GOUDRONNE ET UNI, ET MILLE AUTRES CHOSES.

B. G. Vente de Woodcock ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES. Tapis Wilton, Tapis Bruxelles, Tapis de tapisserie, Tapis en laine, Tapis en laine et coton.

Magasin distingué de modes No. 39 Rue Sparks. VOITURES DE PLACE DE PREMIERE CLASSE.

BRYSON GRAHAM & CIE. 148, 150, 152, 154, rue Sparks & Cie. REVOLUTION.

CHAS. J. BOTT. 113, RUE RIDEAU. GRANDE OUVERTURE. MAGNIFIQUE MAGASIN.

NOUVEAU SALON DE BARBIER DE PREMIERE CLASSE. SALON DE BARBIER-COIFFEUR.

CHAPEAUX! CHAPEAUX! Des chapeaux de toutes sortes et de toutes dimensions sont trouvés et vendus, qu'un seul prix, au magasin populaire de N. FAULKNER & FILS, 111 RUE RIDEAU.

L'Eau Minérale de Saint Leon. En gros et en détail au No 534; RUE SUSSEX. Toute commande sera promptement et fidèlement exécutée.

Marchandises DE PREMIERE CLASSE. Venant d'être reçues. Citrons rouges au quart à grand marché.

JOHN CASEY, 291 et 296, RUE DALHOUSIE. FAITS DIVERS. Une vieille femme.

Restaurant de la Reine, RUE ELGIN, OTTAWA. J. H. SPENCE, Propriétaire.

PHOTOGRAPHE DE MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks.

Restaurant de la Reine, RUE ELGIN, OTTAWA. J. H. SPENCE, Propriétaire. TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.

PHOTOGRAPHE DE MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks. N. Belanger & J. Cousineau No 140 Rue Sparks.

CHAPEAUX! CHAPEAUX! Des chapeaux de toutes sortes et de toutes dimensions sont trouvés et vendus, qu'un seul prix, au magasin populaire de N. FAULKNER & FILS, 111 RUE RIDEAU.

L'Eau Minérale de Saint Leon. En gros et en détail au No 534; RUE SUSSEX. Toute commande sera promptement et fidèlement exécutée.

Assortiment complet de Tapis. He communs et bonis. Peintures de toutes espèces.

RESUME TELEGRAPHIQUE. (Dépêches de cette après-midi) Paris, 7.—M Habert, l'artiste, qui fut arrêté pour avoir tué M Dupuis, dans un duel à été mis en liberté. Il blâme les seconds de M Dupuis qui n'ont pas fait d'efforts pour empêcher la rencontre, et pour arranger la difficulté à l'amiable. Il dit que s'ils n'avaient pas été si arrogants rien ne serait arrivé.

Madrid, 7.—Une dépêche de Mandaly dit que les Dacos anglais ont surpris un corps de Français près de cette place et que dans l'engagement qui eut lieu deux officiers anglais et deux soldats furent tués. St Petersburg, 7.—Le général Von Schweinitz, l'ambassadeur allemand dans cette ville a remis au Czar les décorations russes, portées par l'empereur d'Allemagne. L'ambassadeur, au désir de l'empereur, exprima sa reconnaissance pour les hautes distinctions qui lui avaient été conférées. Le Czar fut très touché de cette marque d'affection cordiale de l'empereur.

Montgomery, Ala., 7.—Deux nègres qui ont pris part dans la bagarre à Sandy Ridge vendredi sont blessés mortellement. New York, 7.—Voici l'état de la course de six jours, ce matin à neuf heures : Littlewood 56 milles; Cartwright 54 milles; Moore 50 milles; Harz 49 milles; Helgebran 49 milles; Mack 48 milles; Hughes 48 milles; Day 49 milles; Golden 49 milles; Connor 48 milles.

Un incendie a éclaté vers dix heures du soir, à Saint-Louis, dans une grande maison à cinq étages, située au coin d'Olive street et de la levée, et connue sous le nom de Bethel Home. C'était une sorte de refuge de nuit, entretenu par un comité de membres des diverses sectes protestantes de la ville, et dans lequel étaient couchés environ soixante-dix hommes, pour la plupart des nègres, lorsque le feu s'est déclaré au deuxième étage par suite, croit-on, du mauvais état d'un tuyau de calorifère. Les flammes ayant en vain l'escalier, ont coupé la retraite à tous ceux qui se trouvaient dans les dortoirs des étages supérieurs. Il en est résulté une terrible panique : quelques hommes ont sauté par les fenêtres et se sont grièvement blessés dans leur chute; d'autres ont réussi à trouver une corde à l'aide de laquelle ils se sont laissés glisser jusque dans la rue; d'autres enfin ont été sauvés par les pompiers, arrivés au premier signal avec leurs échelles. Quand l'incendie a été éteint, on a fait des recherches dans les ruines du bâtiment et on a retrouvé trois cadavres, ceux de deux hommes et d'un enfant. Quatre autres ouvriers sont à l'hôpital, grièvement blessés ou blessés, ce qui porte à sept le nombre des victimes de cet incendie.

Un incendie a éclaté vers dix heures du soir, à Saint-Louis, dans une grande maison à cinq étages, située au coin d'Olive street et de la levée, et connue sous le nom de Bethel Home. C'était une sorte de refuge de nuit, entretenu par un comité de membres des diverses sectes protestantes de la ville, et dans lequel étaient couchés environ soixante-dix hommes, pour la plupart des nègres, lorsque le feu s'est déclaré au deuxième étage par suite, croit-on, du mauvais état d'un tuyau de calorifère. Les flammes ayant en vain l'escalier, ont coupé la retraite à tous ceux qui se trouvaient dans les dortoirs des étages supérieurs. Il en est résulté une terrible panique : quelques hommes ont sauté par les fenêtres et se sont grièvement blessés dans leur chute; d'autres ont réussi à trouver une corde à l'aide de laquelle ils se sont laissés glisser jusque dans la rue; d'autres enfin ont été sauvés par les pompiers, arrivés au premier signal avec leurs échelles. Quand l'incendie a été éteint, on a fait des recherches dans les ruines du bâtiment et on a retrouvé trois cadavres, ceux de deux hommes et d'un enfant. Quatre autres ouvriers sont à l'hôpital, grièvement blessés ou blessés, ce qui porte à sept le nombre des victimes de cet incendie.

Le "Globe" de Boston raconte que Mlle Nel et Shewell, une jeune fille de dix-neuf ans dont la mère habitait récemment New York où elle exerçait la médecine, vient de se faire enlever par un gargon épicière âgé de dix-sept ans. Lundi dernier, Mme Shewell a remis à sa fille une somme de \$130 en la chargeant d'aller à Providence payer une prime d'assurance; Nellie s'est mise en route, mais au lieu d'aller à Providence elle a pris avec le jeune épicière une destination incon-

Announcement une grande vente à bon marché pour ce mois-ci. Si nous jugeons par les prix affichés dans leur vitraux, les marchés sont immenses. Gants de Kid à 4 boutons pour 50cts. Dentelles de qualité supérieure pour 75cts. Gants de Kid pour messieurs de la meilleure qualité pour 50cts. Magnifique pluche en soie, de toutes les couleurs pour 57cts. Rideau splendides à moitié prix. Etouffes à robes dans les derniers goûts au prix de la manufacture. Corsets au prix du gros. Jackets et Dolmans à grande réduction. Articles de gants au prix courant. Les plus beaux bas de "Cashmere" pour 50cts. Des bas nouveaux en soie pour \$1.00. "Zephyr Gingham" toutes les couleurs avec Broderies pareilles à des prix qui vous étonneront. Toutes nos marchandises canadiennes exactement au prix courant, pour un mois. N. B.—Prenez l'avantage de cette grande vente.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

Actualités du lac Saint-Jean

QUEBEC, 6.—Une personne qui arrive du lac Saint-Jean dit que dans ce district, la neige est disparue depuis deux semaines et que les labours sont commencés, tandis que dans le district de Québec, il y a encore deux ou trois pieds de neige en certains endroits.

Le procès Trudel

QUEBEC, 6.—A la séance d'hier à la cour d'Appel, les points réservés dans la cause de Benjamin Trudel, convaincu de parjure, ont été entendus. L'honorable George Trépanneur a demandé l'annulation de la sentence, sous prétexte que les allégués de la poursuite et la preuve ont été faits, sont absolument contradictoires. Au lieu de l'accuser, dit-on, de parjure, il faut le reconnaître coupable de parjure. Le procureur général, M. Lacombe, a répondu que l'accusation de parjure est basée sur la déclaration de l'accusé, jurant qu'il n'a pas donné l'argent au défendeur. On croit qu'une décision sur le point soulevé sera donnée mardi prochain.

Navigation

QUEBEC, 6.—Le steamer qui d'ordinaire fait le service entre Gaspé et les ports de la Baie des Chaleurs, a été temporairement affecté au service de la ligne de la "Miramichi". Il est parti hier matin pour le bas du fleuve avec une forte cargaison, à tel point que le capitaine a dû refuser plusieurs consignations importantes.

Mourant

QUEBEC, 6.—M. Whalen, avocat et autrefois rédacteur du "Mercure", est mort à l'âge de 80 ans, à son domicile, à la rue de la Grande-Pierre, à 10 heures ce matin.

Le sucre d'érable

QUEBEC, 6.—Une lettre reçue de la Rivière du Loup (E.B.) nous informe que la récolte de sucre dans les paroisses en arrière de cette ville sera très abondante.

A l'assise de Beauport

QUEBEC, 6.—On se rappelle qu'après le verdict rendu par le jury, le procureur général a demandé l'annulation de la sentence de mort prononcée contre le défendeur, M. J. Tessier, qui présidait dans cette cause. On s'attendait à ce que le procureur général demandât l'annulation de la sentence de mort prononcée contre le défendeur, M. J. Tessier, qui présidait dans cette cause.

Funérailles du juge Hoary

HALIFAX, 6.—Les funérailles du juge Hoary ont eu lieu ce matin, à 10 heures, à la cathédrale de la Sainte-Trinité. Le défunt était âgé de 82 ans.

Annexion de Terrebonne

HALIFAX, 6.—Le ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il n'y a pas de projet d'annexion de Terrebonne à la Nouvelle-Écosse.

Un agneau à Saint-Sauveur

QUEBEC, 6.—On a vu hier un agneau qui a traversé la rivière Saint-Charles jusqu'à la place Saint-Pierre.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie qui a mis au péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures, au 340 3/4 Avenue A. Les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient des provisions de charbon de bois, des bidons à gaz, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les voisins ont dû se réfugier dans les rues.

Arrivée du vapeur "La Gasconne"

NEW-YORK, 6.—Le vapeur "La Gasconne" de la compagnie générale transatlantique, est arrivé du Havre aujourd'hui.

Terrible accident

MONTREAL, 6.—Un accident terrible est arrivé hier soir, vers onze heures, sur la ligne de chemin de fer de Montréal à Reading, entre cette ville et Lac Beauport. Un train de marchandises, composé de soixante-dix wagons, était en route pour Montréal, lorsqu'une des chaînes d'accrochage se rompit et le train se trouva divisé en deux. La locomotive et trois wagons étaient retenus à un demi mille en avant, au bas d'une rampe très raide, lorsque les autres wagons, qui se trouvaient derrière, se mirent à glisser vers l'avant. On attendait alors que la seconde section du train arrivât; mais malheureusement, les freins n'ayant pu être appliqués à temps, les derniers wagons frappèrent les premiers, dont l'un était chargé de poudre et il se produisit une explosion formidable.

Incendie

NEW-YORK, 6.—Un incendie desastreux a ravagé la petite ville de Melon, dans l'Etat de New York. Un grand nombre des principaux édifices ont été consumés. On évalue les pertes à \$25,000.

La petite vérole

RIO GRANDE, Tex., 6.—La petite vérole est à l'état épidémique à Camargo, Mexique. La moyenne des décès est de dix par jour.

La population est dépeuplée

RIO GRANDE, Tex., 6.—La population est dépeuplée dans les environs de Camargo, Mexique. On estime que la population a diminué de moitié depuis quelques années.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

L'empereur Frédéric

BERLIN, 6.—Voilà plusieurs semaines que l'empereur n'a pas mieux disposé que la nuit dernière, il s'est éveillé à cinq heures, bien disposé, et a pu se lever à six heures. Les médecins, après s'être consultés, ont conclu qu'il n'y avait rien de grave. L'empereur a dîné avec sa famille et a dormi assez longtemps dans l'après-midi. La température est à peu près normale. Bien que la fièvre ait diminué, l'empereur ne s'élève qu'à peine et ne recouvre pas ses forces. Hier et aujourd'hui, il a essayé, à deux reprises, à marcher, mais il ne peut faire un pas, bien qu'il soit sur un tapis épais. Le danger que l'on redoutait, c'est qu'il survienne une autre crise, il ne pourrait survivre, les forces, cette fois, lui faisant défaut.

Le cadavre d'aluminium

BERLIN, 6.—Le cadavre d'aluminium qui a été découvert dans la gorge d'un malade souffrant de la peste, a été transporté dans un autocar, sous la coupe, on le prend communication de documents officiels. De la on le transporte dans un autocar, sous la coupe, on le prend communication de documents officiels.

Le changement de lieu

BERLIN, 6.—Le changement de lieu de l'assemblée générale de la société allemande de chimie, qui se tiendra à Berlin, a été décidé. Elle aura lieu à Berlin, à la date du 15 mai.

Le prince héritier

BERLIN, 6.—Le prince héritier, bien qu'il ait beaucoup fait, se consacre à l'imprimerie dans ses loisirs. On attribue ce changement dans ses occupations à ce qu'il a beaucoup fait, se consacre à l'imprimerie dans ses loisirs.

Incendie

BERLIN, 6.—Un incendie desastreux a ravagé la petite ville de Melon, dans l'Etat de New York. Un grand nombre des principaux édifices ont été consumés. On évalue les pertes à \$25,000.

La petite vérole

RIO GRANDE, Tex., 6.—La petite vérole est à l'état épidémique à Camargo, Mexique. La moyenne des décès est de dix par jour.

La population est dépeuplée

RIO GRANDE, Tex., 6.—La population est dépeuplée dans les environs de Camargo, Mexique. On estime que la population a diminué de moitié depuis quelques années.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

Mourant

NEW-YORK, 6.—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Bouchard, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Bouchard était âgé de 70 ans; il était honnêtement connu et très bien aimé.

COURRIER DE MONTREAL

—Le juge Globenski a accordé en cour de Pratique un bref de certification sur la requête de Marie Lajoie, présentée par M. Gervais, avocat. La requête demande l'annulation d'une sentence prononcée contre elle par le Recorder pour avoir, comme servante, abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de la condamnation. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître. Elle a été condamnée à trente jours de prison pour avoir abandonné le service de son maître.

—Les motifs de la requête sont: le licenciement de

